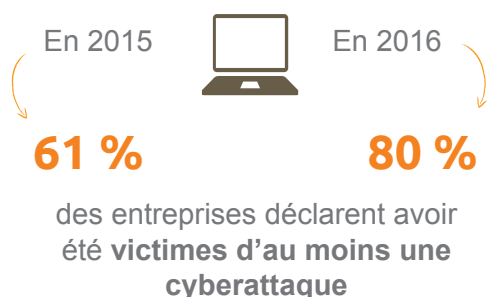


# UN ACCOMPAGNEMENT CONNECTÉ À VOTRE ACTIVITÉ POUR PROTÉGER VOS DONNÉES



Les Cyber-Risques constituent l'un des quatre principaux risques de la criminalité économique mondiale et concernent toutes les entreprises. C'est un risque qu'il ne faut pas négliger !

## LE SAVIEZ VOUS ?\*



**190 Milliards d'euros**

valeur économique de la **cybercriminalité** dans le monde

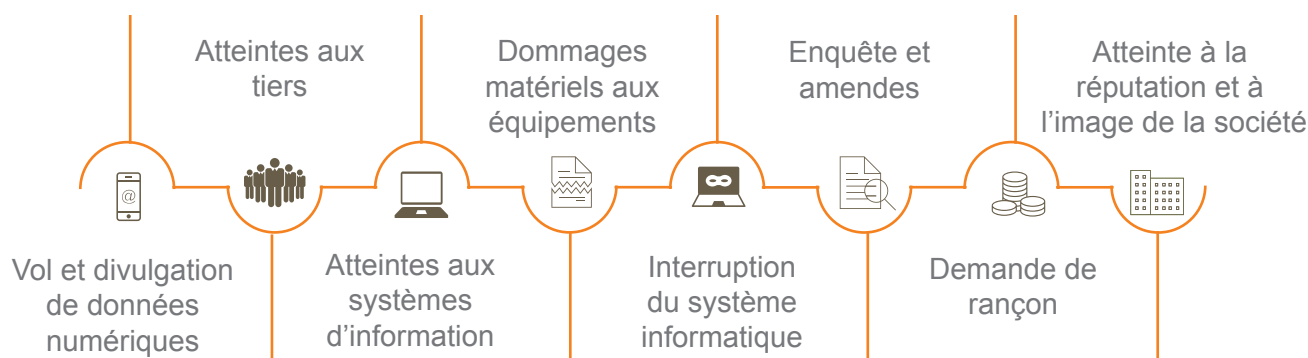


## OBJET DU CONTRAT

**APRIL Entreprise vous accompagne dans la protection de votre activité** contre les cyberattaques, les actes de malveillance, les erreurs humaines ou l'indisponibilité de vos systèmes.

En cas de crise, la situation devient urgente. Nos experts métiers sont à vos côtés en vous apportant un **soutien 7J/7, des conseils personnalisés** et des **services dédiés**.

## QUELS RISQUES ?



## CONSÉQUENCES DE CES RISQUES

Lorsqu'une entreprise est touchée par une cyberattaque, de nombreux frais sont à prévoir et notamment :

- Les frais d'enquête et d'expertise
- Les frais de reconstitution d'informations
- Les frais de procédures
- Les frais supplémentaires d'exploitation
- Les frais de notifications
- Les frais médiatiques

## UNE SOLUTION OPTIMISÉE ET ÉVOLUTIVE

Afin de palier les manques des couvertures d'assurances classiques, les experts métiers d'APRIL Entreprise sont à votre disposition pour réaliser, à vos côtés, une analyse personnalisée de vos risques et de votre écosystème. Nous vous proposerons alors une solution optimisée et sur-mesure prenant notamment en compte :

LA RESPONSABILITÉ  
CIVILE

LES DOMMAGES

LA FRAUDE

LA RANÇON






## POURQUOI CHOISIR APRIL ENTREPRISE ?

### NOTRE DÉMARCHE



- 1** Identification du risque : audit et analyse
- 2** Traitement du risque : anticipation et prévention
- 3** Transfert du risque : placement et gestion

### NOS PLUS

-  Une **équipe dédiée avec un interlocuteur privilégié** vous assure un suivi de qualité et des conseils personnalisés.
-  Un **tarif sur-mesure** calculé sur la base de votre chiffre d'affaires et de la valeur de vos biens.
-  Une **gestion internalisée** qui vous garantit proximité et réactivité.
-  Un **extranet** adapté à vos besoins pour piloter votre solution en toute simplicité **7J/7 - 24H/24**.
-  Un courtier **multi-spécialiste** qui vous accompagne sur l'ensemble de vos questions assurantielles : protection des **salariés** et du **dirigeant**, protection de **l'activité**, protection des **risques financiers**.



#### POUR EN SAVOIR PLUS

[april-entreprise.fr](http://april-entreprise.fr)

#### CONTACTEZ-NOUS



04 37 46 47 39



[cyber@april-entreprise.fr](mailto:cyber@april-entreprise.fr)

\* Sources : Les Echos - 2017

april | entreprise

Siège social : 90 avenue Félix Faure – CS 73344 – 69439 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 37 46 46 46 - [www.april-entreprise.fr](http://www.april-entreprise.fr)

SAS au capital de 7 535 330 € - RCS Lyon 338 399 439 – Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 008 043 - [www.orientas.fr](http://www.orientas.fr) - N° TVA intra communautaire FR 15 338 399 439 - Entreprise soumise au Contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09

MK9508A- 07/2017 - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'APRIL Entreprise présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL Entreprise. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires. Crédit photos : Shutterstock - Imprimeur : Groupe Chaumeil - 13 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne.

Ne pas jeter sur la voie publique.



april  
entreprise

L'assurance en plus facile.